



CANADIAN OPEN 2018

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉVÉNEMENT

Version **1b - Saout**, 2018

CLASSES DE SOUTIEN



Organisateur

SRA Karting International inc & Académie de Karting Jim Russell

1281 chemin du Village, Mont-Tremblant, Québec J8E 1G7

T. +1 514-313-9676 ext. 2 | kveillette@kartingjimrussell.com

Coordonnateur de l'événement: Kim Veillette

Dates de l'événement et emplacement

L'événement aura lieu à l'Académie de Karting Jim Russell à Mont-Tremblant (Québec) Canada.

Adresses:1281 chemin du Village, Mont-Tremblant, Québec J8E 1G7

Site internet : www.kartingjimrussell.com

Pratique optionnelle jeudi le 30 août.

L'événement officiel a lieu du vendredi 31 août au dimanche 2 septembre.

Statu de l'événement et licences requises

Le Canadian Open est un événement national ouvert aux pilotes étrangers. Licences requises:

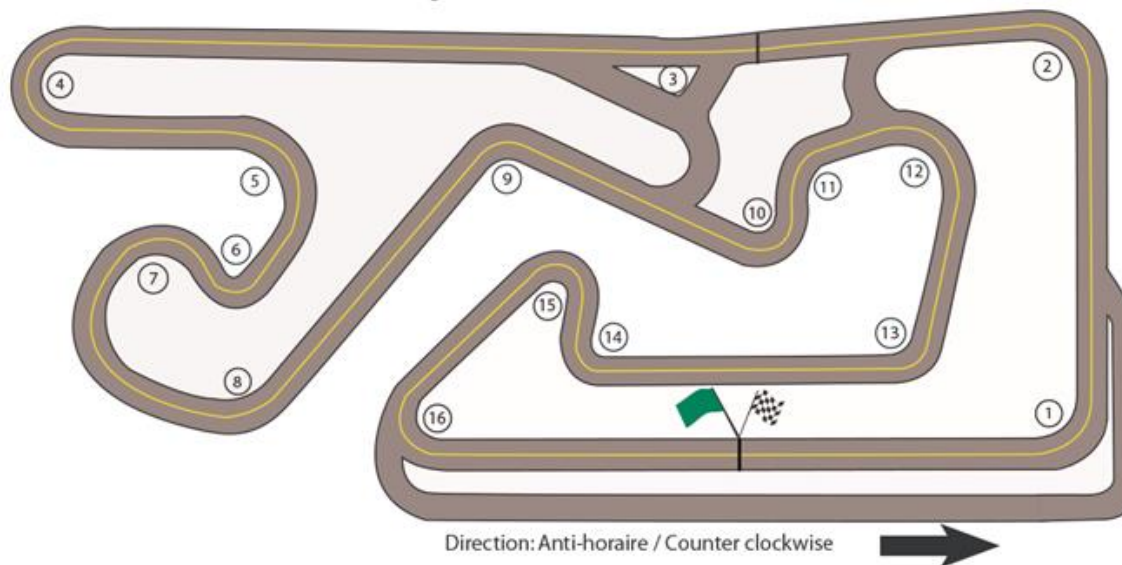
Pilotes canadiens: Licence nationale issue par ASN Canada FIA.

Pilotes américains: Le pilote doit être membre en règle de la World Karting Association WKA.

Autres: Une licence nationale émise par l'ASN de leur pays respectif avec une lettre de permission.

Circuit

Le circuit a une longueur de 1292 mètres et a 16 virages. Toutes les sessions se dérouleront dans le sens antihoraire.



Information classes de Soutien

Classe	Age	Règle moteur	Poids kg (1)	Poids lbs	Numéros (2)	Plafond Inscrip.
Briggs & Stratton LO206 Junior	9 – 15 ans. Le pilote doit être né en 2003, 2004, 2006, 2006, 2007, 2008 or 2009	ASN B&S LO206	136	300	600	30
Briggs & Stratton LO206 Senior	14 ans et plus. Le pilote doit être né en 2004 ou avant.	ASN B&S LO206	154	340	700	30
Briggs & Stratton LO206 Masters	14 ans et plus. Le pilote doit être né en 2004 ou avant.	ASN B&S LO206	170	375	800	30
Open Shifter	15 ans et plus. Le pilote doit être né en 2003 ou avant.	Voir plus loin dans le règlement	174,6	385	900	30 Combiné
Open Shifter Masters	32 et plus. Le pilote doit être né en 1986 ou avant.		183,7	405	900	

Notes: 1. À l'événement, le poids sera vérifié en livres et non les deux. Le poids en kilogrammes n'est là qu'à titre de référence.

2. Les numéros de compétiteurs sont donnés sur la base du « premier inscrit, premier choix ».

Frais d'inscription

Pour toutes les catégories de soutien, les frais d'inscription sont de 175.00\$ et comprennent:

- ✓ Frais de participation à l'événement
- ✓ Pratiques du vendredi après-midi.
- ✓ Laissez-passer pour le pilote et son mécanicien.

Options:

Pratique du jeudi: 65.00\$

Location Transpondeur: 25.00\$

Laissez-passer spectateurs: 10\$ / jour ou 25\$ / 3 jours

Réunion des pilotes

Les réunions de pilotes sont obligatoires et tous les pilotes doivent s'y présenter. Qu'elles soient déjà prévues à l'horaire ou qu'elles soient ajoutées et annoncées via le système d'annonces publiques. Les présences seront contrôlées physiquement ou électroniquement. Pour cette raison, les pilotes doivent avoir leur accréditation lorsqu'ils se présentent à la réunion.

Paddock

Les compétiteurs doivent recevoir l'autorisation du personnel de l'événement avant de s'installer dans le paddock. Un espace de 400 pieds carrés est inclus dans chaque inscription. Vous pouvez louer de l'espace additionnel au prix de trente-cinq cents le pied carré. Seulement la remorque et un véhicule, si celui-ci entre dans l'espace autorisé, peuvent stationner dans le paddock. Les autres véhicules doivent être stationnés dans le stationnement général et les véhicules récréatifs doivent être stationnés dans l'aire désignée (voir « Camping »). Tout véhicule motorisé doit être conduit par une personne d'au moins 16 ans détenant un permis de conduire régulier. Les allées ne doivent pas être bloquées afin de permettre l'accès aux véhicules d'urgence. À compter du 30 août, un seul véhicule par équipe sera autorisé dans le paddock de l'équipe s'il entre dans l'espace alloué à l'équipe. Toute violation de cette politique entraînera une amende de 150\$.

Camping

Il sera possible de camper sur le site avec réservation préalable. Frais de camping : 75.00\$. Les véhicules récréatifs doivent se stationner à l'endroit de camping désigné. Aucun service n'est fourni. Si vous avez besoin d'une vidange de vos réservoirs d'eaux usées, vous devez en faire la demande au moins 24 heures à l'avance au comptoir et payer le chauffeur du camion directement en argent comptant (prix à confirmer). Les campeurs doivent aussi accepter et se conformer aux règles du camping.

Inscription

Les inscriptions en ligne ouvrent le 26 juillet à midi HAE et se terminent jeudi le 30 août à 17h HAE ou avant si le plafond de votre classe est atteint. L'inscription en ligne se fait sur www.maxchallenge.ca. Après le 26 août midi HAE, un frais de retard de 50.00\$ s'applique.

Essence

Essence Briggs & Stratton

L'essence obligatoire pour les catégories Briggs & Stratton à l'événement est celle vendue au circuit (Shell V-Power – 91 octane).

Essence pour les catégories Open Shifter

L'essence pour les catégories Open shifter est libre.

Pneus

Pour toutes les catégories, seuls les pneus avec code à barre peuvent être utilisés. Les codes à barre doivent être lisibles par le scanner à pneus. Les pneus n'ayant pas au minimum un code à barre lisible seront refusés.

Classe	Type	Marque	Modèle	Avant	Arrière
Briggs & Stratton Junior, Senior, Masters	Sec	MAXOne	M1M (Blue)	10x4.60-5	11x6.50-5
	Pluie	MAXOne	M1W (Wet)	10x4.20-5	11x6.00-5
Shifter Open / Shifter Masters	Sec	MAXOne	M1S (Purple)	10x4.50-5	11x7.10-5
	Pluie	MAXOne	M1W (Wet)	10x4.20-5	11x6.00-5

a) Pneus secs

Tous les pneus seront marqués manuellement et/ou électroniquement. Le pilote désirant utiliser des pneus neufs lors de l'événement devra se les procurer auprès du circuit hôte. Le pilote désirant utiliser des pneus usagés devra tout de même faire marquer ses pneus selon l'horaire prévu. Les faux pneus usagés (ex. ceux n'ayant pas complété un cycle de chauffe) peuvent être refusés pour le marquage à titre de pneus usagés.

b) Pneus de pluie – Les participants doivent acquérir leurs pneus de pluie auprès du revendeur de leur choix. Le marquage des pneus de pluie sera fait avant leur utilisation ou après la première utilisation selon l'horaire de l'événement ou les instructions de la part des officiels lors de l'événement.

- c) **Quantité** : Un seul jeu de pneus secs et de pluie est autorisé par jour, la quantité de pneus de pluie pouvant toutefois être modifiée par les officiels de l'événement dépendamment de la météo ou de la condition de la piste.

Parc Fermé

Il n'y a pas de Parc Fermé pour cet événement.

Caméras

Une caméra par kart peut être installée conformément à la réglementation [2018 ASN Canada FIA Karting Technical Regulations \(Book 2\)](#). Les images provenant de la caméra du compétiteur sont pour usage personnel seulement et ne peuvent en aucun moment être soumises aux officiels de l'événement au soutien d'une enquête, d'un protêt ou d'un appel. Seules les images provenant des caméras officielles de l'événement peuvent être utilisées par les officiels au soutien d'une décision. Les organisateurs de l'événement ou les officiels peuvent installer une caméra sur le kart d'un compétiteur à tout moment s'ils le jugent utile, incluant à des fins de promotions.

Règle du silence (« Quiet Rule »)

Au circuit du Mont-Tremblant, la Règle du silence est en vigueur en tout temps en respect aux règles environnementales et aux règlements municipaux. Aucun moteur ne peut être démarré en dehors de la fausse-grille et en accord avec la Règle du silence sans une permission spéciale donnée par l'inspecteur technique en chef. Il est interdit de démarrer votre moteur en tout autre endroit, incluant votre paddock, l'aire d'inspection technique, l'aire de la balance, les allées, etc. Toute personne qui enfreint cette règle s'expose à une amende de 200.00\$ pour la première infraction et de plus amples pénalités peuvent être imposées en cas de récidive, incluant des pénalités sur la piste et allant jusqu'à l'expulsion du fautif du site. Les compétiteurs des catégories Open Shifter peuvent seulement démarrer leur moteur à l'endroit désigné et suivre les instructions pour le réchauffement du moteur.

Pratiques contrôlées

Il y aura des pratiques contrôlées jeudi le 30 août. Les pratiques officielles auront lieu vendredi le 31 août. Voir l'horaire de l'événement.

Aire de réparation (« Hot Pit »)

Durant cet événement, il n'y aura pas d'aire de réparation (« hot pit ») dans la ligne des puits.

Classement et prix

Podiums: Les pilotes terminant à la position 1, 2 et 3 de chacune des courses finales recevront un trophée.

Prix classes selon les classes : Sera annoncé ultérieurement.

Longueur des courses

Voir l'horaire de l'événement.

Réglementation sportive et technique applicable

L'événement se déroulera en vertu des règlements suivants :

1. 2018 ASN Canada FIA Regulation
Book 1 – Sporting Regulation
Book 2 – Technical Regulation
Disponible sur le site de ASN Canada FIA www.asncanada.ca
2. Réglementation 2018 ASN Briggs & Stratton :
Disponible sur www.asncanada.com pour la version anglaise
Disponible sur www.kartingquebec.ca pour la version française
3. Pour classes Open Shifter
Pour les moteur KZ: CIK-FIA KZ2 technical regulations (pour moteur KZ seulement)
Disponible sur www.cikfia.com

For ROK Shifters engines: 2018 ROK CUP USA (pour moteurs ROK seulement)
Disponible sur www.rokcupusa.com

Préséance des règlements

La réglementation doit être appliquée comme suit: (en ordre de préséance):

- a) La réglementation de Karting 2018 d'ASN Canada FIA;
- b) Les bulletins de karting 2018 émis par ASN Canada FIA;
- c) La réglementation 2018 ASN Briggs & Stratton ses bulletins;
- d) La réglementation technique 2018 CIK-FIA pour moteurs KZ2 (moteurs KZ seulement)
- e) La réglementation technique 2018 ROK CUP USA (moteur ROK seulement)
- f) Le présent règlement particulier;
- g) Les bulletins officiels émis avant ou à l'événement; et
- h) Toute instruction émise par un Officiel approuvé.

Aucune réclamation basée sur le manque de connaissance de la réglementation ne sera recevable.

Spécifications catégories Open Shifter

Moteurs éligibles

Les moteurs éligibles pour les catégories Shifter sont les moteurs de karting 125 cc à boîtes de 6 vitesses KZ ou ROK. La réglementation technique pour les moteurs KZ est la Réglementation Technique KZ2 et pour les moteurs ROK, la réglementation 2018 ROK Cup USA (partie technique du moteur et de ses accessoires) s'applique.

Silencieux

Pour être autorisé à rouler sur le circuit du Mont-Tremblant, tous les moteurs des catégorie Shifter et Shifter Masters doivent obligatoirement utiliser le silencieux ELTO 39/EX-SI/24.

Inspection technique

Tous les compétiteurs doivent compléter la feuille de déclaration technique volontaire qui est incluse dans votre enveloppe d'inscription remise à l'accréditation. Cette feuille, dûment complétée, devra être remise à l'inspecteur technique avant l'heure requise dans l'horaire de l'événement.

Contrôle du châssis

Tous les compétiteurs ont dans leur enveloppe d'inscription un seau qui doit être installé sur le tube principal du châssis à l'avant droit près de la pédale d'accélération (côté droit). Le seau doit être installé avant la séance de qualification.



Tableau d'affichage officiel

Le tableau d'affichage officiel est situé du côté droit du bâtiment principal (lorsqu'on y fait face).

Protêts et Appels

Pour les protêts et appels, voyez la réglementation ASN Canada FIA – Book 1 – Sporting Regulation.